

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 OCTOBRE 2020**

Début de séance 20H00

1mn de silence a été demandée par le Maire à la mémoire de Samuel PATY

Présents : Claude ARMBRUSTER, Jérôme CONVERSET, Fabrice HALLER, Françoise KAMERER, Eugène LECOUFFE, Olivier MONNIER, Marcel TAVERNIER, Claude VUILLEMIN.

Absents : André BILLOTTE (procuration donnée à Claude ARMBRUSTER), Sylvie GROSDÉMOUGE, Stéphane JANOT (procuration donnée à Claude VUILLEMIN).

Secrétaire de séance : Fabrice HALLER

### **Ordre du jour :**

#### **Délibérations :**

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du 23/07/2020**
- 2- Décisions modificatives budget commune, budget forêt**
- 3- Participation de la commune au maintien de salaire**
- 4- Choix du conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales**
- 5- Convention de mise à disposition de locaux pour Mme BRIOT**
- 6- Demande d'emplacement d'un camion de pizza**
- 7- Assiette et destination des coupes 2021**
- 8- Prix du stère d'affouage sur pied et bord de route et contrat de bûcheronnage**
- 9- Créance éteinte**
- 10- Prix de l'eau à compter du 01/04/2021**
- 11- Prix du loyer du logement de la poste avec les charges récupérables pour le chauffage**

#### **Questions diverses :**

**Partenariat avec l'association des Chat's Nonymes**  
**Devis véranda logement de la poste**  
**Projet éolien**  
**Ressources en eau**  
**Personnel communal**

## 1 Approbation du compte-rendu de la séance du 23/07/2020

M. le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu du 23/10/2020 et demande s'il y a des remarques. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## 2 Décisions modificatives budget commune, budget forêt

DM1 budget commune : Le Maire expose qu'il y a lieu de faire un virement de crédit afin de pouvoir régler 236.40 € à l'assurance adverse concernant le sinistre qui a eu lieu rue du pavé (un véhicule est passé sur une plaque d'égout qui s'est soulevée), le compte 678 n'ayant pas été assez budgétisé.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>D 60624</b> : Produits de traitement	40.00 €	
<b>Total D011 : charges à caractère général</b>	<b>40.00 €</b>	
D 678 : autres charges exceptionnelles		40.00 €
<b>Total D67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>40.00 €</b>

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

DM1 budget forêt :

Monsieur le Maire expose que des travaux en forêt ont été budgétisés pour un montant de 3 953.00 € or la surface prise en compte dans le devis par l'ONF était erronée. La facture réelle des travaux, compte tenu de la surface faite, étant de 5 159.30 €, il y a lieu d'augmenter les crédits comme suit.

DESIGNATION	BUDGETE AVANT DM	DIMINUTION	AUGMENTATION	BUDGET APRES DM
<b>Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM</b>	<b>3 953.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>5 453.00 €</b>
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>3 953.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>5 453.00 €</b>
2117/21	3 953.00 €	0.00 €	1 500.00 €	5 453.00 €
<b>Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM</b>	<b>3 954.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>5 454.00 €</b>
<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>3 954.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>5 454.00 €</b>
021/021	3 954.00 €	0.00 €	1 500.00 €	5 454.00 €
<b>Total des chapitres de dépenses de</b>	<b>21 596.00 €</b>	<b>-1 500.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>21 596.00 €</b>

<b>fonctionnement mouvementés par la DM</b>				
<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>21 596.00 €</b>	<b>-1 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 096.00 €</b>
611/011	18 000.00 €	-1 500.00 €	0.00 €	16 500.00 €
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>3 954.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>5 454.00 €</b>
023/023	3 954.00 €	0.00 €	1 500.00 €	5 454.00 €

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

### **3 Participation de la commune au maintien de salaire**

Actuellement la participation de la commune est de 5€ pour l'assurance de maintien de salaire, pour un coup pour l'employé entre 30 et 35€ suivant son salaire.

Claude Armbruster propose de passé entre 15 et 20€.

Olivier Monnier précise que si un employé est malade plus de 3 mois sur une année, cet employé passe en demi-traitement et il ne touche plus que la moitié de son salaire.

De ce fait des assurances sont prises auprès des mutuelles pour le maintien de salaire.

Dans la réforme de la fonction publique la participation des employeurs est vivement sollicitée.

Olivier Monnier propose de passer à 15€.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

### **4 Choix du conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales**

Le maire et les deux adjoints n'ont pas le droit de se présenter.

Claude Vuillemin précise que la dernière fois c'est lui le représentant.

Olivier Monnier se présente et est désigné pour participer à cette commission

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

### **5 Convention de mise à disposition de locaux pour Mme BRIOT**

Mise à disposition de l'ancienne école pour deux heures le samedi matin hors période scolaire. Le Maire explique que la commune ne peut mettre sa salle à disposition gratuitement car il s'agit d'une micro-entreprise et non d'une association.

Claude Armbruster propose 50€ à l'année.

Olivier Monnier précise que c'est une personne qui réside à Granges le bourg.

Eugène Lecouffe demande des précisions sur l'activité proposée.

Fabrice Haller : ce sont des activités d'art plastique.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## **6 Demande d'emplacement d'un camion de pizza**

Le Maire expose qu'il a eu une demande pour installer un camion de pizza une fois par semaine sur le domaine communal. Il propose une redevance de 50 € par an.

Fabrice Haller demande si la commune doit lui fournir l'électricité.

Claude Armbruster : il a un groupe électrogène, s'il faut lui fournir l'électricité on augmentera.

Fabrice Haller demande quel jour car il y a déjà un commerce à Crevans ouvert du Jeudi au Dimanche soir.

Le jour sera précisé.

Marcel Tavernier demande d'où vient-il ?

Claude Armbruster : du secteur de Villersexel

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## **7 Assiette, dévolution et destination des coupes 2021**

Remise de plan des coupes en bois façonné (grume) chêne et hêtre.

C'est l'ONF qui gère

Eugène Lecouffe : bloc sur pied ce n'est pas là on l'on gagne de l'argent reste du chablis dans la parcelle 26 afin de faire de stère.

Claude Armbruster il reste 90 M<sup>3</sup> de Chablis. (Hêtre).

Les plus belles grumes partiront chez Piguët, le restant sera en partie à IKEA en quatre mètres (sans chêne), plus contrat pour l'Autriche pour la fabrication de Jeans, et le restant sera pour réaliser des stères.

Le garde avait estimé des ventes de bois à 80 000€, est nous en sommes à peine à 24 000€, car rien ne se vend.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## **8 Prix du stère d'affouage sur pied en bord de route et contrat de bûcheronnage**

Le prix de l'affouage sur pied est de 6€ HT, proposition de l'augmenter pour faire de la sylviculture de l'entretien des chemins et ainsi de passé à 7€ le stère.

Eugène Lecouffe : on est encore les mieux placés par rapport aux communes environnantes.

Claude Armbruster : cela fait deux ans qu'il n'y a pas eu d'augmentation.

Affouage bord de route est à 33€ TTC et nous sommes en dessous du prix appliqué par les autres communes et propose une augmentation de 34 voire 35€.

Le façonnage revient à 30€ le stère.

Proposition à 35€.

Claude Armbruster demande l'autorisation de signature des contrats de bûcheronnage pour les ventes de bois. 2 entreprises ont donné un devis, le Maire après examen des devis choisira l'entreprise.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## 9 Créance éteinte

Une personne habitant à Granges le Bourg voici trois ans n'a pas régularisé ses factures d'eau de 700€ environ. Sachant que l'on n'a pas le droit de couper l'eau, après une demande de surendettement et passage au tribunal les créances sont déclarées éteintes.

Pour pouvoir les mandater le conseil municipal doit accepter ces créances éteintes

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## 10 Prix de l'eau à compter du 01/04/2021

La dernière augmentation date du 01/04/2019 si augmentation date d'effet le 01/04/2021.

Le prix de m<sup>3</sup> est de 1.75€

Abonnement compteur et de 20€

L'assainissement est de 0.95€

Jérôme Converset et Olivier Monnier rappellent que le lagunage n'a pas été curé

Cela fait 18 ans que ceci n'a pas été fait, alors que cela doit se faire tous les 10 ans.

Le premier bassin est rempli au 3/4.

La participation des communes arrive tout juste à payer les frais de fonctionnement du SIVU du lagunage.

Les participations des communes à la constitution du budget du SIVU du lagunage n'ont pas été réévaluées depuis plus de 5 ans

Les travaux de curage sont estimés à 45000€, si les boues ne sont pas trop polluées.

Claude Armbruster : En 2026 la compétence eau et assainissement passera sous la responsabilité de la COM COM.

Olivier Monnier : les travaux de curage devront être fait dans les deux ans à venir.

Fabrice Haller : Quelle sont les tarifs des communes environnantes ?

Claude Armbruster : Secenans / Crevans Veolia qui avoisine les 3€/ m<sup>3</sup>

### Proposition

Prix du M3 d'eau : 1.90 €

Abonnement compteur passe à 21 €

L'assainissement passe à 1.10 € par M3

Part fixe assainissement : 21 €

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

## 11 Prix du loyer du logement de la poste avec les charges récupérables pour le chauffage

Le loyer est de 513.96 € auquel s'ajoute 11€ pour l'entretien de la chaudière.

Dans la cuve de fioul actuelle en acier enterrée, nous avons 4 cm d'eau.

Un devis de 1534.80€ est présenté pour une cuve de 2000 litres en PVC intérieur vers la chaudière qui a deux ans.

La commune remplira celle-ci et facturera la consommation.

100 € en plus du loyer seront ainsi demandés pour les charges de chauffage récupérables.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

### Questions diverses :

Partenariat avec l'association des Chat's Nonymes

2000€ de budgétisé pour les frais de vétérinaires et 500€ pour l'association.

La commune achètera deux cages, pour la capture et a la garde des chats après stérilisation.

Jérôme Converset : il faudra mettre un courrier dans les boîtes aux lettres.

Devis véranda + porte chaufferie logement de la poste.

Deux devis

Véranda du Jura 9372€

Kieffer 8330€

Fabrice Haller : pourquoi faire une véranda à ce prix pourquoi ne pas mettre une marquise.

Projet éolien

Réunion à Saulnot le 22/10 avec M. Alain Joyandet le Sénateur et les Maires des commune concernées.

Le préfet redemande un complément d'information sur la Chapelle de Ronchamp.

Il restera cinq éoliennes sur le projet actuel (- 3 sur Crevans ; -2 sur Granges le bourg)

Jérôme Converset : Ne peut-on pas arrêter le projet ?

N'y aurait-il pas un problème d'alimentation des sources avec la laitance du béton ?

La Préfète signera ou pas le 5 Novembre pour le projet (lancé en 2015).

Ressources en eau

En octobre 72 m<sup>3</sup> / Jour en moyenne d'arrivé pour une consommation de 48 m<sup>3</sup>

Aout / Septembre 82 m<sup>3</sup> / Jour en moyenne d'arrivé pour une consommation de 55 m<sup>3</sup>

2 pannes :

7 septembre 2 pompes disjonctées

13 octobre 1 pompe disjonctée représentant 30 m<sup>3</sup> qui n'arrivait pas au château.

Prévoir une réception des travaux car à la nouvelle source un surpresseur de 500L a été installé mais celui-ci n'est pas accessible pour la maintenance.

1 remplacement de pompe est à prévoir (tourne depuis 2014)

Nouvelle source donne 40 m<sup>3</sup> / jour les 3 autres captages donne 30 m<sup>3</sup> / jour

Jérôme Converset : Quand arrête-t-on les pompes ?

Claude Armbruster : lorsque l'arrivé des sources arrives à 100 m<sup>3</sup> / Jour.

Dans les travaux de remplacement des anciennes canalisations d'eau, il reste à traiter la Rue des Cannes.

### Personnel communal

L'agent d'entretien des locaux a repris ses fonctions le 17/09/2020.

L'agent communal est en arrêt maladie jusqu'au 15/12/2020, il est remplacé par Denis Moreaux qui réalise 7h00 / semaine

Réfection des marches de la poste.

Réfection du parking au niveau du 17 rue de Saulnot

Prise de captage rue de Moulin Brice réalisé en cas d'incendie.

Grillage derrière le terrain de boule est posé.

Réfection canalisation vers la fontaine couverte

Réfection trottoir vers le 11 bis et 13 rue de Saulnot

Bouche à clé à découvrir marquée par SA Billotte. (En particulier celle de la rue de l'auge recherchée depuis 10 ans)

51 grande rue réfection de la toiture ; de la chaudière des fermetures pour quatre T3 (particulier du secteur de Ronchamp)

Terrain à côté de la Chapelle.

La commune ne peut pas l'acheter les vendeurs faisant un lot complet.

Petit Patrimoine :

La chapelle sera prise en charge dans le programme 2021 par la CCPV.

Travaux Château reste à réaliser les travaux de sécurisation du site (barrière et porte d'accès)

Initialement prévue au programme d'Opale.

Arrêt de travaux de réfection des marches des Eco demandé au propriétaire.

Manifestation 11 Novembre, masqué pas de pot, distanciation sociale.

Fin de séance à 21H55.

Le maire  
Claude ARMBRUSTER